

- E -

Gouvernement du Québec
La ministre des Affaires municipales et de l'Habitation
La ministre responsable de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean

Monsieur Simon Jolin-Barrette
Leader parlementaire du gouvernement
Cabinet du leader parlementaire du gouvernement
Édifice Pamphile-Le May
1035, rue des Parlementaires
1^{er} étage, Bureau 1.39
Québec (Québec) G1A 1A4

Cher collègue,

J'ai pris connaissance de la pétition déposée à l'Assemblée nationale le 17 septembre dernier par le député de Maskinongé concernant la demande d'aide financière de la Municipalité de Saint-Barnabé présentée dans le cadre du Programme d'infrastructures municipales d'eau (PRIMEAU) pour le prolongement du réseau d'aqueduc municipal dans le secteur rural.

À cet égard, je souhaite rappeler que les modalités du PRIMEAU tiennent compte des orientations gouvernementales en matière d'aménagement du territoire et de développement durable. En effet, les règles et normes du PRIMEAU encadrent spécifiquement l'admissibilité des projets de prolongement des réseaux d'aqueduc existants, en particulier ceux visant à desservir des résidences permanentes situées à l'extérieur des périmètres urbains des municipalités.

Seules les résidences pour lesquelles une problématique d'eau est démontrée sont admissibles à une aide financière. Pour ce faire, la Municipalité doit fournir des analyses d'eau récentes pour les puits privés affectés de chaque résidence permanente visée.

Conformément aux modalités en vigueur du PRIMEAU, le soutien financier offert pour le prolongement des réseaux d'aqueduc est limité à un coût maximal de 18 000 \$, jumelé à un taux d'aide de 66 ⅔ %, pour chaque résidence dont la problématique d'eau a été clairement démontrée.

...2

Québec
Aile Chauveau, 4^e étage
10, rue Pierre-Olivier-Chauveau
Québec (Québec) G1R 4J3
Téléphone : 418 691-2050
Télécopieur : 418 643-1795
Courriel : ministre@mamh.gouv.qc.ca
www.mamh.gouv.qc.ca

Montréal
Tour de la Place-Victoria, 3^e étage
800, rue du Square-Victoria, bureau 3.16
C. P. 83, succ. Tour-de-la-Bourse
Montréal (Québec) H4Z 1B7
Téléphone : 514 873-2622
Télécopieur : 514 873-2620

À ce jour, la Municipalité de Saint-Barnabé a soumis des justifications partielles pour son projet. Elle prévoit déposer prochainement un rapport d'un hydrogéologue pour démontrer la problématique des puits privés. À la lumière des justifications techniques soumises, la Municipalité sera informée du soutien financier maximal applicable à son projet dans le cadre du PRIMEAU.

Par ailleurs, si le conseil municipal le désire, ce projet peut également être financé par le biais du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec 2019-2023. La Municipalité de Saint-Barnabé dispose d'une enveloppe de 907 203 \$ dans le cadre de ce programme.

Je vous prie d'agréer, cher collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

La ministre,



ANDRÉE LAFOREST